

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BANDOL

L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre avril à dix-sept heures, l'assemblée délibérante (29 conseillers municipaux en exercice) dûment convoquée le dix-sept avril, s'est réunie en mairie annexe, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Franck Bertoncini, Maire.

Présents (26) : M. Bertoncini, M. Vinco, Mme Borriello, M. Bouvrande, Mme Pourcel M. Tarpi, Mme Adshead-Boule, M. Couillet, Mme Coulomb-Yousfi, Mme Campana Mme Truzman, M. Levy, M. Costa, M. Trenga, M. Frattaruolo, Mme Benoliel-Piccio M. Borsotti, Mme Mouton, M. Piccio, Mme Sauzet-Fontanel, Mme Bonnin, Mme Souffrice M. Rocheteau, Mme Lanfranchi, Mme Mouaddel, M. Di Placido.

Représentés (02) : Mme Revest par Mme Mouton, Mme Aymes par M. Rocheteau.

Absent (01) : Mme Bouron.

N° et objet : 05 - Budget annexe chambre funéraire - Budget Primitif 2026

Rapporteur : Sandrine BORRIELLO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant que le débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 20 avril 2026,

Considérant le rapport joint,

Le rapporteur donne lecture à l'assemblée délibérante du rapport de présentation du budget primitif 2026, joint à la convocation des conseillers municipaux.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter, chapitre par chapitre, le budget primitif 2026 du budget annexe chambre funéraire selon les grandes masses suivantes :

Section d'exploitation : 26 500 €

Section d'investissement : 1 500 €

Soit globalement : 28 000 €

Pour (28) : M. Bertoncini, M. Vinco, Mme Borriello, M. Bouvrande, Mme Pourcel M. Tarpi, Mme Adshead-Boule, M. Couillet, Mme Coulomb-Yousfi, Mme Campana Mme Truzman, M. Levy, M. Costa, M. Trenga, M. Frattaruolo, Mme Benoliel-Piccio M. Borsotti, Mme Mouton, M. Piccio, Mme Revest, Mme Sauzet-Fontanel Mme Bonnin, Mme Souffrice, Mme Aymes, M. Rocheteau, Mme Lanfranchi, Mme Mouaddel M. Di Placido.

Contre (0) : néant

Abstention (0) : néant

adopté à l'unanimité

Franck BERTONCINI,
Maire de Bandol

